

**Action 3/4.1 Pacifier la voirie pour redonner la priorité aux modes actifs  
Résorber les coupures pour assurer la continuité des itinéraires****1 DESCRIPTION DU PROJET**

La ville de Bois-Colombes participe depuis de nombreuses années aux efforts d'amélioration de la mobilité de ses habitants, notamment par le développement et la favorisation des déplacements internes à son territoire par les modes actifs (marche et vélo).

La Ville de Bois-Colombes, le Département des Hauts-de-Seine et la SNCF ont travaillé ensemble pour concrétiser un projet de reconversion d'une voie ferrée quasi désaffectée en voie verte accessible aux piétons et cyclistes, reliant la gare des Vallées au quartier des Bruyères.

Après 10 ans de préparation (études, conventions, déclassement de l'ancienne voie ferrée, démantèlement des installations ferroviaires), les travaux d'aménagement ont débuté en juillet 2016, et ont duré 18 mois.

18 mois de travaux plus tard, ce cheminement verdoyant et sécurisé (sous vidéosurveillance et éclairé) de 1,2 km, qui relie la gare des Vallées au quartier des Bruyères et à terme à la gare de Bécon-les-Bruyères, est accessible en permanence à la promenade des piétons, des personnes à mobilité réduite, et des cyclistes.



*Vue du tronçon entre la rue de Pasteur et l'avenue de l'Europe, avant la transformation en 2013 (à gauche) et après transformation en 2017 (à droite) - Crédits photo Ville de Bois-Colombes*

Cette promenade, véritable artère piétonne, relie deux gares, deux écoles, un collège, un lycée, un quartier d'affaires, deux squares, deux zones commerciales, et se raccorde à la coulée verte de Colombes. Elle a donc un rôle central au cœur de tout un quartier, favorisant les échanges et la circulation douce.

La promenade verte est aussi un lieu de découverte de la biodiversité, un corridor vert où la faune et la flore pourront se développer.

**Déroulé des travaux :**

De juillet 2016 au début de l'année 2017, les travaux de terrassement ont succédé aux travaux d'enlèvement des rails et du ballast. En novembre 2016, les premiers arbres ont été plantés et en mars 2017, les esquisses des cheminements piétons se sont matérialisées concrètement. Au total, 130 arbres, 6 000 arbustes, et 23 000 plantes vivaces ont été plantés.

## 2

### LES ACTEURS DU PROJET

- Acteurs du projet :
  - Ville de Bois-Colombes  
Pôle Aménagement Urbain et Services Techniques –Direction de l'Aménagement Urbain et Service des Espaces Verts
  - Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
  - SNCF Réseau
- Éléments de coût :
  - Mise en service d'un itinéraire de substitution : environ 280 000 €
  - Études d'avant-projet de démantèlement : environ 225 000 €
  - Travaux de démantèlement et de déconnexion ferroviaires : environ 2 780 000 €
  - Acquisitions foncières : environ 1 620 000 €
  - Aménagement paysager : environ 2 580 000 €
  - Soit un total d'environ 7 580 000 €



Crédits photo Ville de Bois-Colombes

## 3

### VIE ET SUITES DU PROJET

Ce nouvel aménagement était très attendu des Bois-Colombiens. Il est extrêmement fréquenté depuis son ouverture au public et conforte le schéma de circulations douces de la ville dans la partie sud. A terme, il permettra un rabattement en modes actifs vers la gare de Bécon-les-Bruyères, concernée par la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express.

## 4

### CONTACT

Marie-Catherine Barigault, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement Urbain et Services Techniques, ville de Bois-Colombes

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à [pduif@iledefrance-mobilites.fr](mailto:pduif@iledefrance-mobilites.fr)